

Envoyé en préfecture le 05/12/2014 Reçu en préfecture le 05/12/2014 Affiché le

# <u>Département de l'Essonne</u>

### VILLE DE GRIGNY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

## Séance du Mardi 2 Décembre 2014

L'An Deux Mille Quatorze mardi 2 décembre, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS: MM RIO, ATIG, MME LE BRIAND, M. LAATIRISS, MME ETE, M. TROADEC, MME BELLAHMER, MM LOUISON, BORTOLI, VAZQUEZ, QAROUACH, SOILIHI, BOUKANTAR, MMES AUBRY, RAMI, DIAWARA, M. WILLAUME, MME GIBERT, MM GAUBIER, BENDIAB, MME COMMISSIONE, MM BINOIS, OUKBI

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS: MME OGBI REPRÉSENTÉE PAR M. TROADEC, MME TAWAB KEBAY REPRÉSENTÉE PAR M. LAATIRISS, M. ZERKAL REPRÉSENTÉ PAR MME LE BRIAND, M. NDOMBELE REPRÉSENTÉ PAR MME DIAWARA, M. GAMIETTE REPRÉSENTÉ PAR MME ETE, MME ITOUA REPRÉSENTÉE PAR M. QAROUACH, MME GRENOUILLAT REPRÉSENTÉE PAR M. RIO, MME RENKLICAY REPRÉSENTÉE PAR M. VAZQUEZ, MME MABANZA REPRÉSENTÉE PAR M. BOUKANTAR, M. BAGAVANE REPRÉSENTÉ PAR MME AUBRY, MME HERGAUX REPRÉSENTÉE PAR M. ATIG, MME LAMOTHE REPRÉSENTÉE PAR M. OUKBI Nombre de conseillers en exercice: 35

Nombre de conseillers présents : 23

<u>DÉLIBÉRATION DEL-2014-0150</u> : Désignation des représentants des usagers de la ville de Grigny aux Commissions de Suivi de Site (C.S.S.) des établissements CIM et ANTARGAZ

### Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'environnement.

Vu le décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif à la création des Commissions de Suivi de Site (C.S.S.)

Vu sa délibération DEL2013-0098 en date du 30 septembre 2013, désignant les représentants de Ville et des usagers au sein de la Commission de Suivie de Site autour des installations CIM-ANTARGAZ,

Vu le remplacement de Mr Emmanuel Legrand, directeur du magasin Truffaut à Grigny, et la nécessité de renommer un représentant des usagers au sein de la Commission de Suivi de Site (C.S.S.) autour des installations CIM-ANTARGAZ,

#### Délibère, et

Propose la nomination de Mme Maryse PINTURAULT, directrice du Magasin Truffaut, La Pleine Basse RN7 à Grigny, en tant que représentante des usagers au sein de la Commission de Suivi de Site (C.S.S.) autour des installations CIM-ANTARGAZ,

.e Maire.

Philippe RIO

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits

Vote: Unanimité

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 3 décembre 2014

Transmis en Sous Préfecture le